https://www.snetap-fsu.fr/Occitanie-Preavis-de-greve-des-personnels-de-l-EAP.html



Occitanie - Préavis de grève des personnels de l'EAP

- En Région -



Date de mise en ligne : vendredi 19 mars 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/2

Monsieur le Ministre,

À la demande des personnels de l'enseignement agricole public de la région Occitanie, nos organisations SNETAP-FSU, CGT agri et FO EA déposent un préavis de grève pour la journée du 25 mars 2021.

Par ce mouvement, les personnels entendent tout d'abord dénoncer la méthode : les mesures d'évolution de la carte scolaire régionale décidées par l'autorité académique n'ont fait l'objet d'aucune concertation avec les représentant.es des personnels, que ce soit au niveau régional ou local. Ils dénoncent le **calendrier** : alors que la crise sanitaire est encore bien présente, que les lycées sont mobilisés pour les élèves et étudiant.es, dans des conditions difficiles, que l'information sur l'orientation n'a pu se faire dans des conditions optimales, les mesures annoncées sont très mal ressenties par les personnels.

Ils entendent protester contre l'austérité imposée et les conditions de la rentrée 2021 dans les <u>EPLEFPA</u> de la région et dénoncent la baisse des moyens en dotation horaire et en postes - il est question de plusieurs milliers d'heures, peut-être 15 000 d'après ce qui aurait été déclaré en CODER le 11 mars - qui conduit l'autorité académique à décider unilatéralement des gels ou fermetures de classes et des regroupements de classes en sections, notamment à Nîmes, Carcassonne et Villefranche-de-Rouergue. Ce sont les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves et étudiant.es qui vont s'en trouver dégradées, c'est le service public qui va s'en trouver affaibli, au détriment des populations les plus pauvres.

Depuis deux ans, les effectifs ont pourtant significativement augmenté dans l'enseignement agricole public d'Occitanie...

Constatant la baisse des subventions pour couvrir les **rémunérations des AED** dans quelques lycées, dont certains connaissent même une hausse des effectifs, les personnels demandent qu'une véritable dotation d'objectifs, adaptée à chaque lycée, soit établie pour garantir des moyens pérennes et suffisants en personnels de vie scolaire.

Les personnels, soutenus par leurs organisations représentatives, demandent donc aux autorités de tutelle de renoncer aux mesures de fermetures, gels et regroupements, envisagées, et de doter les lycées des moyens nécessaires, horaires et en personnels, à un enseignement de qualité permettant la réussite de toutes et tous.

Croyez, Monsieur le Ministre, en notre engagement sans faille pour l'enseignement agricole public.

Pour l'intersyndicale,

Fabrice CARDON, Secrétaire général de la vie syndicale du SNETAP-FSU.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L283xH400/tract_250322-973de.png] Télécharger le tract ci-dessus :

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/2